

Avis publié le 6 septembre 2007

**RECOMMANDATION DU 24 AVRIL 2006
RELATIVE À UNE DYNAMISATION DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DE LA CROISSANCE**

Le Conseil stratégique des technologies de l'information,
Vu le décret n°2004-255 du 22 mars 2004 portant création d'un Conseil stratégique des technologies de l'information,

Recommande :

- de faire effectivement des T.I.C. une priorité nationale, appelant tous les responsables à partager la conviction que la compréhension en profondeur des T.I.C. (tendances technologiques lourdes, impacts stratégiques, économiques et sociétaux) ne relève plus seulement d'une vision d'experts, mais constitue un enjeu vital auquel chacun doit participer activement ;
- de mettre en place une gouvernance simplifiée, cohérente, disposant des moyens de conduire une politique publique efficace en liaison étroite avec les acteurs économiques ;
- de consacrer la priorité dans ce domaine à une mise en œuvre efficace et rapide de ce dispositif, en portant une attention essentielle à un dispositif de pilotage réactif, et en veillant de manière spécifique :
 - * à ce que pôles de compétitivité et financements de l'A.I.I. fassent une place suffisante à des jeunes pousses (*start-up*) et des P.M.E. innovantes, et
 - * à ce que les commandes de l'État manifestent une plus grande ouverture à ces entreprises ;
- de poursuivre cet effort par un accroissement rapide du niveau de la recherche en T.I.C., aujourd'hui évalué à 5 milliards d'euros par an, en consentant notamment un effort supplémentaire de crédits publics d'intervention afin que la part de la recherche française en T.I.C. dans le budget global de recherche soit équivalente à celle observée dans les pays concurrents.
- de prendre en compte le rapport du 30 mars 2006 établi par le Conseil général des technologies de l'information, relatif à l'évaluation du suivi des propositions et recommandations au cours de l'année 2005 de l'avis du 30 mars 2005 du Conseil stratégique des technologies de l'information « *Plateforme de propositions pour dynamiser la compétitivité, la croissance et l'emploi* »

Fait à Paris, le 24 avril 2006

Par le Président délégué :

JEAN-MICHEL HUBERT

Membres du Conseil stratégique des technologies de l'information le 24 avril 2006

M. Jean-François ABRAMATIC, M. Alain BRAVO, M. Patrick COCQUET,
M. Jean-Pierre CORNIOU, M. Michel DAHAN, M. Michel DIDIER, M. Claude GUÉGUEN,

M. Yves GUILLEMOT, M^{me} Simone HALBERSTADT HARARI, M. Jean-Charles HOURCADE,
M. Daniel KAPLAN, M. Arnaud LAGARDÈRE, M. Patrick LE LAY, M. Philippe LEMOINE,
M. André LÉVY-LANG, M. Jean-Bernard LÉVY, M^{me} Colette LEWINER, M. Joël MONNIER,
M. Jean MOUNET, M. Grégoire OLIVIER, M^{me} Isabelle PARIZE, M. Gilles PÉLISSON,
M. François-Henri PINAULT, M. Denis RANQUE, M. Gérard ROUCAIROL,
M. Claude SATINET, M. Jacques STERN, M. Serge TCHURUK.